

République Islamique de Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et du Développement Durable



Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre du Second Plan d'Action de la SCAPP

NASMO 2021-2022

Chantier n°7 : Gouvernance politique, sécurité et
décentralisation

septembre 2023

TABLE DES MATIERES

Abréviations, acronymes et sigles	3
RESUME	4
I. INTRODUCTION.....	6
II. PRINCIPALES REALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2021-2022	6
2.1 GOUVERNANCE POLITIQUE, COHESION SOCIALE, PAIX, SECURITE & MIGRATION	6
2.2 DEVELOPPEMENT LOCAL ET DECENTRALISATION	13
2.3 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	15
2.4 CONCLUSION & RECOMMANADCTIONS.....	15
III. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER.....	15
IV. FINANCEMENT DU CHANTIER (PM).....	16
V. PERSPECTIVES DU CHANTIER.....	16
5.1 GOUVERNANCE POLITIQUE	16
5.2 RENFORCEMENT DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	16
5.3 PERENNISATION DE LA PAIX ET DE LA COHESION SOCIALE & PROTECTION DES JEUNES CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTREMISME VIOLENT	17
5.4 POLITIQUE ACTIVE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	17
5.5 MIGRATION.....	17
5.6 DECENTRALISATION & DEVELOPPEMENT LOCAL	18
VI. ANNEXES	18
VI.1 ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU CDS 7.....	19
VI.2 ANNEXE 2 : INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER 7 DE LA SCAPP	20

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
BM	Banque Mondiale
CAC	Centre d'Accueil des Citoyens
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur Nation du FED
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CDS	Comités de Développement Sectoriels
CEC	Comité Elargi de Concertation
CIP	Comité Interministériel de Pilotage
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CRD	Comité Régional de Développement
CS	Chantier Stratégique
CTC	Comité Technique de Coordination
DCEP	Direction de la Coopération, des Etudes et de la Programmation au MIDEDEC
DC-SCAPP	Direction de la Coordination de la SCAPP
DECLIC	Programme d'appui au Développement Economique Local et aux Initiatives Communales
DGAPE	Direction Générale d'Appui au Processus Electoral
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGPSD	Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement
EPU	Examen Périodique Universel
FRD	Fonds Régional de Développement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MIDEDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAGOURDEL	Programme d'Appui à la Gouvernance Régionale et au Développement Local
PAMO-FED	Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du FED
PIP	Programme d'Investissement Public
PNIDDLE	Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et l'Emploi des Jeunes
RAMO	Rapport Annuel de Mise en Œuvre de la SCAPP
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Protégée
SIGPTS	Système Intégré de Gestion des Populations et des Titres Sécurisés
SNAJ	Stratégie Nationale d'Accès à la Justice
SNFAD	Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation
SSE	Système de Suivi Evaluation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

RESUME

La présente NASMO dresse le bilan de mise en œuvre du plan d'action de la SCAPP pour 2021-22, notamment l'état des résultats obtenus au titre des chantiers stratégiques : i) Gouvernance Politique, Cohésion Sociale, Paix et Sécurité, et ii) Développement local et décentralisation et par rapport à l'atteinte des cibles ODD retenues pour ce chantier. La mise en œuvre de ces chantiers se fait à travers des interventions stratégiques : (i) Amélioration de la gouvernance politique ; (ii) Renforcement des forces de défense et de sécurité ; (iii) Pérennisation de la paix et de la cohésion sociale ; (iv) Protection des jeunes contre la radicalisation et l'extrémisme violent ; (v) Gestion efficace des migrants et des réfugiés ; (vi) Politique active d'aménagement du territoire ; (vii) Effectivité de la décentralisation et du développement local ; (viii) Accès à un état civil performant.

Gouvernance Politique, Cohésion Sociale, Paix et Sécurité

Dans le domaine de la gouvernance politique, les efforts ont été principalement orientés, au cours de la période 2019-2022, vers l'apaisement du climat politique et le renforcement des institutions, la modernisation du système judiciaire ainsi que vers la promotion des libertés et des droits humains.

Concernant le renforcement de la cohésion et l'inclusion sociales, les efforts ont été essentiellement axés sur la valorisation du patrimoine culturel national, la mise en œuvre du Plan de solidarité nationale et d'équité- INSAF, l'amélioration du bien-être des populations, en particulier les couches les plus vulnérables.

Concernant le renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité, les réalisations ont porté sur la formation, la construction d'infrastructures adéquates, l'équipement et le renforcement des capacités des structures de sécurité et de maintien de l'ordre (Police Nationale, Garde Nationale, Protection Civile et Sécurité des routes).

S'agissant en particulier de la sécurité des routes, les efforts se sont focalisés sur la formation des agents et le renforcement d'infrastructures. Le Groupement Général de la Sécurité des Routes prévoit un statut qui répond mieux aux missions et aux spécificités de cette institution.

Par ailleurs, d'importantes réformes ont été entreprises en vue de moderniser l'administration territoriale, de la rapprocher davantage des citoyens et d'améliorer la qualité de ses services. Ces réformes ont porté notamment sur la réorganisation des structures, le renforcement des effectifs et des capacités de l'encadrement, la révision du découpage administratif, la création de nouvelles circonscriptions administratives et la mise en place d'un statut particulier des administrateurs.

Concernant la Gestion des Migrations, les actions visant à assurer une surveillance efficace du territoire et la lutte contre l'immigration clandestine ont été poursuivies. Dans ce cadre, le décret créant la Commission Nationale Consultative sur les Réfugiés (CNCR) a été actualisé et remplacé par le décret n° 2022-063 du 5 Mai 2022.

Développement local et décentralisation

L'élaboration de la Stratégie Nationale de la Décentralisation et du Développement Local (SNDDL) a permis de mettre en place les conditions d'un développement territorial équitable, inclusif et durable. Ainsi, la création des régions et la mise en œuvre des programmes en cours, ont contribué, à des degrés différents, à l'atteinte des objectifs de la SCAPP. Il s'agit notamment du Programme d'appui au Développement Economique local et aux Initiatives Communales dans trois Wilayas de Mauritanie (DECLIC) ; Projet MOUDOUN ; Programme d'Appui à la Gouvernance Régionale et au Développement Local (PAGOURDEL)...

La mise en œuvre des activités par les différentes entités souffre d'un certain nombre de contraintes qu'il faudra lever, dont : absence ou manque d'opérationnalité des outils techniques ou réglementaires; insuffisance dans la conception des projets et programmes; faiblesse des décaissements aussi bien sur les ressources extérieures et sur budget Etat; insuffisance de la supervision et du suivi; lenteur des procédures de passation de marchés ; faible capacité d'exécution des ressources humaines et des entreprises.

A cet effet, il est recommandé aux entités de mise en œuvre et leurs partenaires d'éliminer les goulots d'étranglement identifiés, à différents niveaux, pour améliorer les impacts des actions à réaliser au titre de ce chantier.

I. INTRODUCTION

En cohérence avec l'agenda de 2030 pour le développement et ses Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement Mauritanien a adopté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) qui couvre la période 2016-2030. La SCAPP vise à favoriser une croissance économique accélérée et diversifiée, inclusive et réductrice des inégalités, verte et durable permettant la satisfaction des besoins essentiels de tous les citoyens et leur accès au mieux-être dans un cadre de bonne gouvernance. Pour atteindre ces objectifs, la SCAPP pose les jalons d'importantes transformations de la société et de l'économie mauritaniennes et repose sur trois leviers stratégiques convergents correspondant aux objectifs stratégiques retenus :

- Levier stratégique 1 : Promouvoir une croissance forte et inclusive
- Levier stratégique 2 : Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base
- Levier stratégique 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions.

Le présent rapport concerne le CDS 7 de la Gouvernance politique, locale, paix et sécurité. Il fait l'état des lieux des réalisations 2021-2022 et des actions dont la mise en œuvre s'achèvera en 2023 par rapport aux chantiers stratégiques suivants qui relèvent du levier 3 :

- Gouvernance politique, cohésion sociale, paix et sécurité
- Développement local et décentralisation

La vision de la SCAPP accorde une place importante à l'enracinement de la démocratie et l'approfondissement de l'Etat de droit. Pour cela, l'ancrage d'une culture démocratique au sein du corps social et de l'élite est un objectif majeur à atteindre avant 2030. Il s'agit d'ancrer une bonne gouvernance traduite par : (i) un consensus politique basé sur les principes démocratiques universels, en particulier l'alternance pacifique au pouvoir ; (ii) un Etat neutre et efficace dans ses interventions, notamment en matière de sécurité, d'accès pour tous à une justice indépendante; (iii) une société civile dynamique structurée, et une presse indépendante et professionnelle contribuant effectivement au contrôle-citoyen de l'action publique ; et (iv) le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration pour un meilleur accès aux services de base.

Ce rapport est structuré autour des interventions dans ces domaines pour chacune desquelles il rappelle les objectifs, les réalisations, le financement et les perspectives, tout en formulant des recommandations.

II. PRINCIPALES REALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2021-2022

2.1 GOUVERNANCE POLITIQUE, COHESION SOCIALE, PAIX, SECURITE & MIGRATION

2.1.1 GOUVERNANCE POLITIQUE

En matière de gouvernance politique, les réalisations ont porté sur :

- L'apaisement du climat politique à travers la promotion de la concertation politique entre SEM le Président de la République et les principaux acteurs de la vie publique sur les questions

d'intérêt national ;

• Le renforcement des institutions à travers :

- L'adoption de plus de 80 lois, nécessaires au bon fonctionnement de l'Etat : l'importance du volume de ces lois et la pertinence de leur contenu dénotent de l'ampleur des réformes engagées par le Gouvernement ;
- La construction d'un nouveau siège au profit du Conseil constitutionnel ;
- La construction d'un nouveau siège pour l'Assemblée nationale, inauguré en novembre 2021,
- Le recrutement de quinze (15) conseillers pour assister les parlementaires dans les domaines techniques et juridiques et l'organisation de sessions de formation ;
- La redynamisation des groupes parlementaires avec la création de vingt (20) groupes, dont cinq (5) groupes thématiques et quinze (15) groupes d'amitiés (diplomatie parlementaire) ;
- La réorganisation et le renforcement des capacités de la Cour des comptes.

En matière de *liberté d'association et d'information*, il y a lieu de noter :

- La promulgation d'une nouvelle loi sur les associations qui consacre le système déclaratif au lieu du système d'autorisation préalable
- La révision de la loi régissant la HAPA pour appuyer la professionnalisation de la presse, et élargir les compétences de cette institution ;
- L'élaboration, en cours, de la loi portant statut du journaliste professionnel ;
- L'augmentation substantielle de l'enveloppe allouée au Fonds d'Appui à la Presse Privée, qui a été portée à 33 millions MRU en 2022 contre 20 millions MRU en 2019 ;
- L'élargissement de la couverture médiatique à l'échelle nationale par la création de cinq (5) stations de radios (Maghama, Mbout, Bassiknou, Kenkoussa et Chegatt), et d'une chaîne de télévision privée « Medina ».

En matière de gouvernance administrative et territoriale, les réformes majeures programmées et conduites par le Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation se sont poursuivies à la faveur de la mise en œuvre du Plan d'Action stratégique 2020 – 2024.

Administration Centrale

S'agissant de l'objectif visant à moderniser les procédures et modes de travail de l'administration centrale, le département après la révision des organigrammes (redéfinitions des missions en fonction de la nouvelle dynamique) a lancé les actions suivantes :

- La finalisation du Plan Stratégique de Gestion des Ressources Humaines du Département
- La mobilisation pour l'occupation des fonctions centrales supérieures d'un personnel hautement qualifié et expérimenté ;
- La mise en place d'un système de gestion électronique des entrées et sorties du personnel.

Le Département a également procédé à des réformes majeures et au lancement d'études importantes :

- Etude sur les monographies communales interactives couplées à un système d'information géographiques. Ce système a été opérationnalisé en 2022.
- Etude sur une Stratégie de Sécurité Urbaine.
- Elaboration d'un projet de loi portant révision de l'ordonnance 90.002 relative à la réorganisation de l'Administration territoriale. Ce projet permettra d'adapter les structures de l'administration territoriale à leur environnement juridique et social.

Dans le domaine de l'Etat Civil, plusieurs actions concourant à l'atteinte de l'objectif « Renforcer l'action en matière d'état civil » ont été entreprises. C'est ainsi qu'il a été procédé à :

- La consolidation du Système Intégré de Gestion des Populations et des Titres Sécurisés (SIGPTS) ;
- L'identification des obstacles techniques qui entravaient l'accès de tous les mauritaniens à leurs papiers d'état civil ;
- L'accélération du processus d'enrôlement des citoyens (cf. ANRPTS).

Pour ce qui est du *renforcement de la coordination administrative et le rapprochement de l'administration du citoyen*, les principales réalisations sont les suivantes :

- La création de six (6) nouvelles moughataas en vue de resserrer le maillage territorial et d'améliorer l'administration des populations ;
- L'institution des rencontres périodiques avec les associations des maires et des présidents des conseils régionaux ;
- L'acquisition d'équipements et matériels informatiques nécessaires à la mise en place d'un système de vidéo conférence reliant l'ensemble des walis à l'administration centrale du Département ;
- Contribution au Plan de solidarité nationale et d'équité – Plan INSAF, initié en 2022 pour renforcer l'unité nationale et de la cohésion sociale à travers des actions citoyennes. Etude pour avis et exécution de la partie du plan d'Equité en ce qui concerne Le MIDEK POUR les années 2023,2024 ;
- Signature de Mémoire d'entente avec le Royaume d'Espagne et l'Union européenne sur l'émigration et la garde cote
- Signature dans le cadre de la grande commission mixte MAURITANO-ALGERIENNE d'un protocole d'accord sur les questions sécuritaires et amélioration des performances du personnel de l'administration locale et régionale
- Signature respectivement, par le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et le secrétaire général du Ministère Algérien de L'intérieur, d'un procès-verbal portant sur plusieurs points d'entente, dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

Administration Territoriale

En ce qui concerne l'objectif « Renforcer les Capacités de l'Administration territoriale », le département a procédé à :

- La poursuite du programme d'équipement et de renouvellement du mobilier des bureaux et matériel informatique ainsi que l'équipement des résidences de certaines autorités administratives ;
- Le renouvellement de véhicules de commandement au profit des walis et de certains hakem ;
- Le lancement de la procédure d'acquisition des tenues de travail et de cérémonies au profit de toutes les autorités administratives, dans le cadre de l'exigence du port obligatoire des tenues de travail.

En ce qui concerne l'objectif « Impulsion de l'administration territoriale », le département a procédé à :

- La création de six nouvelles moughataa frontalières en vue de resserrer le maillage territorial et d'améliorer l'administration des populations ;
- Le lancement des visites de travail du Ministre de l'Intérieur (Guidimakha, Gorgol et Brakna) afin de préciser le contenu des circulaires ministériels et instructions du Président de la République et du Gouvernement relatives à l'organisation du travail de l'administration

territorial, en particulier en ce concerne la sécurité et la coordination et le suivi des politiques publiques ;

- L'institution des rencontres périodes avec les associations des maires des présidents des conseils régionaux ;
- Acquisition d'équipements et matériels informatiques nécessaires à mise en place d'un système de vidéo conférence reliant l'ensemble des walis à l'administration centrale du Département.

2.1.2 COHESION SOCIALE

Le plan de solidarité nationale et d'équité – INSAF, élaboré et mis en œuvre à partir de 2022, vient compléter les efforts déjà engagés par les pouvoirs publics en matière de consolidation de l'unité nationale et de renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociales. Les activités déjà réalisées dans ce cadre ont porté, en particulier sur :

- L'élaboration d'une note conceptuelle pour la mise en place au niveau de 24 communes et communes pilotes, « d'un bureau communal de droit » comme lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur les droits et les obligations des personnes qui se sentent stigmatisées, maltraitées ou lésées dans leurs droits ;
- L'affectation de médiateurs (Mouslih) compétents pour la conciliation, au niveau local et décentralisé dans le cadre du processus de mise en place de mécanismes territoriaux de règlement pré-judicieux des litiges ;
- La tenue de registres au niveau du parquet pour le suivi des plaintes et des jugements de condamnations permettant la documentation et la publication des jugements relatifs aux atteintes à l'unité nationale ;
- L'obligation pour les autorités publiques et judiciaires de prendre l'initiative de chercher et de poursuivre les cas de discrimination, d'exploitation abusive ou de violence physique et verbale ;
- L'élaboration de plans régionaux de lutte contre la discrimination ;
- Le début du processus de réactivation des scouts mauritaniens pour renforcer l'appartenance nationale et la citoyenneté ;
- La création d'un mécanisme national de financement des fédérations et clubs sportifs et culturels, et d'un plan d'appui aux académies sportives et de développement des jeunes talents (17 académies ont été financées et 25 en cours) ;
- Le développement d'un système d'éducation et d'éthique citoyennes ;
- L'élaboration de manuels spécifiques sur la culture citoyenne, édités pour le primaire ;
- La dématérialisation des services les plus utilisés par les citoyens.

2.1.3 PAIX ET SECURITE

En vue de préserver l'intégrité territoriale et de protéger les citoyens et leurs biens, plusieurs réformes ont été engagées par les pouvoirs publics au cours de la période août 2019-juillet 2022, afin d'accroître les capacités opérationnelles et d'intervention des forces de défense et de sécurité.

Au niveau des forces armées, les efforts ont porté sur :

- Le renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles par le recrutement de nouveaux éléments, la formation continue et l'amélioration des conditions de vie du personnel grâce notamment à la création d'une Mutuelle des Forces Armées ;
- La transformation de l'Ecole Militaire Interarmes en une Académie, et de l'Ecole Nationale d'Etat-major en un Collège National de Commandement et d'Etat-Major ;
- La construction d'un nouveau siège pour le Ministère de la Défense Nationale ;
- La mise en place d'unités de fabrication de vêtements, de chaussures et de gilets pare-balles ;
- La mise en place, en cours, d'une unité d'industrie militaire pour la production de munitions de petits calibres ;

- L'acquisition d'équipements de surveillance maritime pour les navires (radars, drones et armes de pointe) ;
- La création d'un Centre Opérationnel de Conduite des Opérations de Sécurité et de maintien de l'ordre public (COSEN) ;
- Le renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles de la Gendarmerie Nationale, à travers l'organisation de sessions de formations spécialisées, et l'acquisition d'équipements ;
- La mise en œuvre d'une stratégie de surveillance du territoire et de lutte contre l'immigration clandestine avec des résultats satisfaisants (reconduction à la frontière de plus de 7.000 étrangers en situation irrégulière, et démantèlement de 73 filières de trafic d'immigrants).

2.1.3.1 Police Nationale

Les activités de la police nationale dans le domaine de la sécurité intérieure, ont porté sur le renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité, notamment :

- Construction et réhabilitation de 18 commissariats, la construction de trois (3) DRS (Akjoujt, Kaédi et Zouérate);
- La réalisation du Projet de surveillance de la ville de Nouakchott ;
- Le lancement du processus de dotation de la police d'un laboratoire multifonctionnel d'analyses génétiques et de détection des substances prohibées ou dangereuses.
- Renforcement des moyens opérationnels par l'acquisition de 25 véhicules dont 15 de type tout-terrain et l'achat de deux (02) groupes électrogènes ;
- Recrutement de 59 cadres supérieurs et de 135 agents,
 - Formation de 38 cadres supérieurs de police en France, Espagne et en Algérie (Technique de la téléphonie, Protection des hautes personnalités, Techniques d'investigations criminelles, Cybercriminalité).
 - .
 - Formation de 850 policiers ont bénéficié d'un recyclage à l'Ecole Nationale de Police aux différents métiers du policier et notamment (Gestion des frontières, lutte contre les trafics des stupéfiants, lutte contre le terrorisme, lutte contre la criminalité économique, Gestion des crises, Maintien d'ordre, Police Scientifique et technique et Droits de l'Homme)

Dans le domaine de la surveillance du territoire et de lutte contre l'immigration clandestine, aux 53 postes frontières existants et qui sont les seuls accès autorisés pour le territoire national, s'est ajoutée la création, la construction et l'équipement du poste frontière du puits 75 situé à la frontière Algéro-Mauritanienne.

Les activités mises en œuvre ont eu comme résultats :

- Plus de 7 000 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits à la frontière.
- 73 filières de trafic de migrants ont été démantelées et plusieurs étrangers ont été déférés en Justice pour infractions à la législation sur l'entrée et le séjour en Mauritanie.
- Ainsi, grâce à la vigilance de nos services de sécurité il a été enregistré zéro migrant au départ du littoral Mauritanien à destination de l'Espagne et ce pour la 4eme année consécutive.

Afin d'accompagner l'évolution de la société en matière d'urbanisation et rapprocher la sécurité du citoyen, les actions suivantes ont été réalisées :

- Formalisation par arrêté des commissions de sécurité au niveau des différentes subdivisions administratives et leur élargissement aux maires ;
- La police de proximité mise en place de postes motorisés et équipés en moyen de communication et reliés au numéro verts 117 au niveau des grands carrefours et places sensibles de la ville de Nouakchott ;

- Patrouille motorisées et pédestres dans les lieux stratégiques et endroits excentriques de la ville, appuyées dans les différentes Wilayas de Nouakchott par des unités de la Gendarmerie et de la Garde Nationale ;
- Création et mise en place d'une application informatique dénommée Main –Courante au niveau des commissariats de police de Nouakchott permettant la gestion partagée en temps réel des informations et mentions enregistrées quotidiennement dans les registres des services de police.

2.1.3.2 Garde Nationale

Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de ses unités et l'amélioration du cadre de vie et de travail de ses personnels, l'État-major de la Garde Nationale a accompli, en 2021 et 2022, les réalisations suivantes :

Dans le domaine du renforcement des capacités opérationnelles et d'intervention :

- Acquisition de matériel roulant pour renouveler son parc vieillissant (9 véhicules blindés de sécurité urbaine
- Formation de 37 officiers et 27 sous-officiers dans les différents cursus (École de Guerre, cours d'État-major, cours de perfectionnement pour les officiers et les stages BAPI, BAPII, CIA et CAP II pour les sous-officiers) ;
- Remise à niveau des unités opérationnelles dans le domaine du tir et des techniques de l'armement ;
- Recrutement de 430 Élèves-gardes dont 80 pour le Groupement Nomade (GN)
- Formation spécifique de deux unités dans le domaine de la gestion démocratique des foules (maintien de l'ordre) et de l'intervention (combat) en partenariat avec THEMIIS INSTITUTTE et la coopération française ;
-

Dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail et du cadre de vie du personnel

- La construction de quatre (6) postes de Commandement
- Travaux d'achèvement d'un amphithéâtre de 200 places à l'Etat-major, d'un magasin et d'un parking
- Réhabilitation des locaux des Groupements Régionaux n° 4, 10,11 et du GN
- Réhabilitation des camps des mariés à Arafat, au Ksar et à l'école de la Garde de Rosso
- L'acquisition de deux (02) ambulances et de deux (02) PRADO TX
- En partenariat avec l'union Européenne (financement UE-10ème FED dont la Garde Nationale est maitre d'œuvre délégué pour les ouvrages de développement réalisés dans le DHAR) :
 - Réalisation des infrastructures à l'Ecole de la Garde Nationale comprenant un amphithéâtre, 3 salles de classes et 01 bibliothèque ;
 - Un poste de police, avec un parking de 10 garages et 01 mur de clôture ;
 - Un stand de tir et une infirmerie pour la garnison de Rosso au profit des différentes forces armées et de sécurité ;
 - Des infrastructures et des équipements dans le cadre de la montée en puissance du Groupement Nomade ;
 - Une école à vocation régionale pour la formation des méharistes.

Dans le domaine du renseignement et de la sécurité militaire

- Formation à l'étranger d'officiers sur le renseignement professionnel ;
- Arrestation de plusieurs bandes de trafiquants de drogue et saisie d'importantes quantités de drogue et de substances psychotropes

Dans le domaine du renforcement des capacités opérationnelles et d'intervention :

- Recrutement de 600 Elèves-Gardes dont 35 personnels féminins et 50 pour le Groupement Nomade (GN);
- Acquisition de 05 Véhicules blindés de sécurité urbaine, 12 Prado, 02 Ambulances, 02 Bus de 60 places, 01 Bus de 15 places et 01 bus de 09 places, 20 Toyota P U, 01 Toyota LX, 07 Hulis et 01 Hyundai ;

Dans le domaine de l'informatique, des Technologies Nouvelles et des traditions militaires :

- Mise en place d'un réseau de caméras de surveillance au profit du GMOC N°1 à Nouakchott ;
- Renouvellement et formation du cheptel atteint par la limite d'âge de la Brigade Cynophile.
- Extension du réseau de caméras de surveillance de l'Etat-major ;
- Renouvellement du Parc des ordinateurs et imprimantes pour les Groupements Régionaux ;
- Mise en place d'un réseau de caméras de surveillance au profit de l'éco-garde;

Dans le domaine du renforcement des capacités d'intervention des unités :

- Elaboration d'une doctrine d'emploi des unités de maintien de l'ordre ;
- Elaboration d'une doctrine d'emploi des unités méharistes ;
- Un contrôle opérationnel d'évaluation des capacités opérationnelles des unités : GCS, GSS N°1, GSS N°2, GSS N°3 et GMOC N°1.

Dans le Domaine de transmissions :

- Renforcement et élargissement des transmissions de données pour dix (10) stations
-
- Dotation de GPS pour certains Groupements régionaux, à l'éco garde, au Groupement Nomade, au Groupement de commandement et des services et aux Groupements de maintien de l'ordre et de combat N°1 et 2;

2.1.3.3 Groupement Général de la Sécurité des Routes (GGSR)

Au cours de 2021-22, le Groupement Général de la Sécurité des Routes a ouvert un vaste chantier de réformes institutionnelles marquées en particulier par la refonte des statuts de l'institution pour mieux répondre à ses missions et spécificités. En outre, le groupement a réalisé les actions suivantes :

Dans le domaine de la formation :

- Formation de 300 agents
- Perfectionnement de cadres et agents du Groupement
- Élaboration d'un guide de procédures d'urgence en cas de crises aux frontières
- Mise en place d'un logiciel pour la gestion du personnel.

Dans le domaine des infrastructures :

- Construction de 2 directions régionales à Nouakchott ;

- Extension du centre médical avec la construction d'un local destiné à l'installation d'une radiographie numérique ;
- Construction de certains bâtiments à Nouadhibou et au PC/GGSR ;
- Ouverture de nouvelles directions régionales à l'intérieur du pays (Rosso- Kaédi- Aleg et Kiffa).
- Acquisition d'équipements composés de mini-caméras portées au profit du personnel chargé du contrôle routier, et de radars au niveau des postes placés hors de la ville pour le contrôle de la vitesse des véhicules ;
- Mise en place d'un système de géolocalisation placé sur les véhicules, et des caméras de surveillance ;
- Création et équipement d'une compagnie spéciale d'intervention rapide.
- Acquisition de divers matériels d'équipement et mobilier de bureaux au profit de quelques bureaux, directions et compagnies ;
- .

2.1.4 MIGRATION

En matière de migration, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le cadre programmatique a connu l'amorce de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (SNGM) assortie d'un Plan d'Action articulé autour de six axes.
- Le cadre juridique a été révisé pour tenir compte des personnes dites à protéger qui sont essentiellement les enfants en bas âge et les jeunes filles sans tuteurs ainsi que les personnes âgées, blessées ou malades sans familles.
- Le décret créant la Commission Nationale Consultative sur les Réfugiés (CNCR) à été actualisé et remplacé par le décret N° 2022-063 du 5 Mai 2022
- La loi d'asile est actuellement à l'étude au niveau des groupes thématiques qui doivent la soumettre sous peu au Gouvernement
- L'enregistrement des nouveaux nés est devenu systématique ainsi que l'enrôlement des nouveaux arrivants à tel point que tous les réfugiés du camp de MBERRA sont tous enregistrés
- Les élèves et les étudiants ont désormais accès à la documentation nécessaire à la continuité de leurs études par l'accès à l'enseignement.
- Des facilités auprès des Cadis et autres autorités concernées sont accordées aux réfugiés qui souhaitent voyager.

2.2 DEVELOPPEMENT LOCAL ET DECENTRALISATION

Dans le domaine de la décentralisation, les activités réalisées ont porté en particulier sur :

- La révision de l'ordonnance relative à la réorganisation de l'administration territoriale ;
- La mise en place du Haut Conseil de la Décentralisation (HCD) ;
- L'adoption de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local (SNDDL) ;
- L'initiation de conventions de transfert de compétences entre l'Etat et les Conseils Régionaux, ainsi que le renforcement des capacités des communes et des acteurs de la décentralisation ;
- La construction et la réception des sièges des Conseils Régionaux à Nouadhibou, à Selibaby, à Kaédi, à Atar, à Aioun, à Néma et à Tidjikdja ;
- La poursuite des travaux de construction de sièges des Conseils Régionaux à Kiffa, à Zouerate et à Akjoujt ;

- Le lancement des programmes de développement local et d'initiatives communales au profit des collectivités territoriales (régions et communes) : plus de 270 projets ont été réalisés, ou en cours de réalisation au profit des communes, notamment dans les wilayas du Hodh El Chargui, du Hodh El Gharbi et du Guidimagha ;
- La formulation d'un programme de développement multisectoriel intégré pour les zones situées à la bande frontalière (Guidimagha et Hodh El Chargui) ;
- La mobilisation du financement du développement régional du HodhEl Chargui (novembre 2021) ;
- L'institution de rencontres périodiques entre les associations des Maires et des Présidents des Conseils Régionaux.

Plus spécifiquement, plusieurs actions ont été réalisées en 2021 et 2022 pour redynamiser la décentralisation et le Développement local, en particulier la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local, notamment :

- La Désignation des membres du Haut Conseil de la Décentralisation
- L'initiation des conventions de transfert de compétences entre l'Etat et les Conseils Régionaux
- Renforcement des capacités institutionnelles des communes Mauritanienes
- Formations organisées dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation
- Partage des recueils, guides, Manuels, études, rapports élaborés par la DGCT
- Mise en œuvre des Programmes de Développement Economique Local et Initiatives Communales (DECLIC et DECLIC2)
- Renforcement des outils de modernisation des Collectivités territoriales :
 - Plateforme numérique de gestion communale (patrimoine communal, des ressources humaines, les courriers & l'archivage, les actes administratifs (attestations diverses : résidence, indigence,...)
 - Amélioration de la gestion financière : Logiciels AL MOUHASSIL et SIGEL (Système Intégré de Gestion Locale) pour : (i) garantir un échange des données et une liaison (Ordonnateur <-> Comptable) directe, sécurisée et transparente ; et (ii) assurer une plus grande qualité des comptes des collectivités territoriales.
- Mise en œuvre du Projet MOUDOUN :
 - L'appui à l'élaboration, à la finalisation et à la traduction en arabe des PDC des 7 villes/communes bénéficiaires et du PDL du Camp de M'Berra engagés lors de la phase préparatoire du Projet ;
 - Recrutement du Spécialiste en Décentralisation placé auprès de la DGCT , de l'Expert en Décentralisation de la Sous Unité de Néma et de l'Expert point focal des Projets de la Banque au Hodh Chargui et conseiller du Wali pour la coordination et la synergie entre les différents intervenants dans la Wilaya ;
 - Mise en place de la logistique nécessaire pour le déploiement des logiciels pour la modernisation de la gestion communale
 - Appuis logistiques en équipements informatiques et bureautiques à la DGCT et à sa Cellule d'Accompagnement des Communes (CAC)
 - L'établissement de la situation de référence des communes et l'identification de leurs besoins en équipements informatiques et en Ressources Humaines à former sur le logiciel de gestion pour son exploitation et sa gestion ;
 - La fourniture aux communes des équipements informatiques requis pour le logiciel

(tablettes, unités informatiques, routeurs, vidéoprojecteurs, etc.) ;

- La formation des agents communaux sur l'utilisation du logiciel de gestion des affaires communales et ses différentes applications et fonctionnalités ;
- L'accompagnement des communes dans l'utilisation du logiciel dans le recouvrement des taxes et impôts (achat des timbres, fiches contribuables, équipements supplémentaires, formation et prise en charge des indemnités et motivations des régisseurs et gestionnaires des bases de données pour une durée couvrant les 12 mois de 2022) ;
- Réalisation des Enquêtes fiscales à travers le déploiement du Logiciel El Mouhassil pour la mobilisation des ressources propres des communes au niveau de 6 communes appuyées par MOUDOUN et de la commune de Fassala.

2.3 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, les efforts ont porté sur :

- L'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) ;
- L'élaboration du plan général de Nouakchott et des plans de lotissement de treize (13) autres villes.
- L'élaboration des plans d'urbanisme des villes de Timbédra, Djiguenni, Tamcheket, Boumdeid, Lekseiba 1, Rkiz et Tékane, qui est la première opération de ce type dans le pays, car les nouveaux plans permettront l'ouverture des principales rues de ces villes, et la maîtrise de leur extension dans le futur selon les normes urbaines modernes.
- La réalisation des travaux techniques liés à la mise en œuvre des plans de Djiguenni ; Aioun ; Timbédra ; Lekseiba 1 ; Tékane ; Tamcheket ; Regroupement Koundi 3, et ce à travers la préparation des documents administratifs et juridiques nécessaires à leur approbation (projets d'arrêtés, cahiers de charges et rapports de soumission).

2.4 CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre des activités par les différentes entités souffre d'un certain nombre de contraintes qu'il faudra lever, dont : absence ou manque d'opérationnalité des outils techniques ou réglementaires; insuffisance dans la conception des projets et programmes; faiblesse des décaissements aussi bien sur les ressources extérieures et sur budget Etat; insuffisance de la supervision et du suivi; lenteur des procédures de passation de marchés ; faible capacité d'exécution des ressources humaines et des entreprises.

A cet effet, il est recommandé aux entités de mise en œuvre et leurs partenaires d'éliminer les goulots d'étranglement identifiés, à différents niveaux, pour améliorer les impacts des actions à réaliser au titre de ce chantier.

III. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER

Voir ANNEXE 2 : INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER 7 DE LA CAPP

IV. FINANCEMENT DU CHANTIER (PM)

V. PERSPECTIVES DU CHANTIER

5.1 GOUVERNANCE POLITIQUE

En dépit des avancées enregistrées notamment en termes d'apaisement du climat politique et de concertation entre acteurs, certains défis restent à surmonter pour améliorer le cadre général de la gouvernance politique. Il s'agit en l'occurrence :

- Du renforcement des institutions
- De la promotion de la participation politique des jeunes et des femmes,
- De l'institutionnalisation d'un dialogue politique de qualité,
- De l'amélioration de la gouvernance des partis et des associations
- De la mise en place d'un cadre approprié, garantissant l'accès de la société civile à l'information.

5.2 RENFORCEMENT DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE

Le renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité est d'un intérêt vital pour le pays, afin de combattre les menaces extérieures et intérieures ainsi que de garantir la paix et la cohésion sociale.

Cela requiert davantage de moyens (financiers, humains et techniques) à accorder aux forces de défense et de sécurité afin de mieux pourvoir à leurs missions. Toutefois, il est important d'éviter toutes formes d'abus et dresser un cadre de confiance entre elles et la population, les pouvoirs accordés à ces entités doivent être accompagnés de responsabilités, notamment envers les citoyens et leurs droits.

5.2.1 Police nationale

Les actions prévues en 2023 sont :

- ❖ Construction des sièges de Commissariats pour Bassikounou, Toujounine 4, Magtalejhar , Brigade mineurs
- ❖ Réhabilitations : CIMO Kaédi, Poste Touj 3, GSMO 1, CP Ndiago, CP Chami , CP Dar El Barka, CSVP, CIMO1, Tevragh ZEina, CIMO Sebkha
- ❖ Achats de matériel roulant, d'équipements divers et de logistique
- ❖ Réhabilitation et extension ENP

5.2.2 Garde nationale

- ❖ Infrastructures :
 - Construction des postes de commandement (PC) des Groupements Régionaux n°1 (Néma), n°3 (Kiffa), n°4 (Aleg), n°8 Tidjikja, n°10 Sélibaby et n°12 (Akjoujt).

- Extension du PC du Groupement Régional (GR) n° 13 à Zouerate
 - Construction d'une (01) station d'hydrocarbures au PC du GMO N°1 pour renforcer la capacité de stockage du corps en hydrocarbures;
- ❖ Dans le domaine de la formation :
- Formation des escadrons de sécurité des prisons de Nouadhibou, Aleg et N'beika sur les techniques d'intervention en milieu carcéral.
 - Actualisation des programmes d'instruction (BAP2, BAP1, CIA, CAP2 et Elèves Gardes
 - Formation à Néma de deux (02) infirmiers vétérinaires
 - Stages à l'écogarde (BAP II-BAP I-CIA-CAP2);
 - Stages de spécialité pour vingt-deux sous-officiers (BT2-BT1-CT2-CTI) dans les écoles et centres de formation technique et professionnelle;
 - Stages dans les écoles nationales à vocation régionale (ENVR) pour (14) officiers, en collaboration avec la coopération française;
- ❖ Achats de matériel roulant, d'équipements divers et de logistique

5.3 PERENNISATION DE LA PAIX ET DE LA COHESION SOCIALE & PROTECTION DES JEUNES CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTREMISME VIOLENT

La planification 2023-2025 en matière de pérennisation de la paix et de la cohésion sociale prendra en compte les principaux défis qui entravent l'instauration de la cohésion sociale durable, à savoir: L'effritement du civisme au sein de la société, la grande frustration des jeunes ; les inégalités socioéconomiques ; la faiblesse de financement.

En matière de protection des jeunes, les principales activités au cours de la période 2023-2025 concerneront l'amélioration de la résilience des jeunes, la mobilisation du capital social, culturel et religieux, le renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

5.4 POLITIQUE ACTIVE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique active d'aménagement du territoire conduite par le MHUAT, les actions prévues s'attèleront à parachever l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et du plan général de Nouakchott et des plans de lotissement de treize (13) autres villes. De plus, des enjeux de renforcement de l'accès à l'habitat social persistent, c'est pourquoi les orientations en la matière se focaliseront dans le futur sur la mise en œuvre et la promotion du programme d'habitat « Dari », de modernisation des communes et Adouabas les plus pauvres via le programme « CHEILA ».

5.5 MIGRATION

Un plan d'actions en matière de migration est prévu pour la période 2023-2025. Il s'articule autour des principaux axes de la stratégie, à savoir:

- Réforme du cadre juridique, institutionnel et Aligement sur les conventions internationales
- Collecte, Analyses des Données sur la Migration
- Gestion intégrée de frontières
- Promotion des droits fondamentaux des migrants
- Migration et Développement

Ce plan qui sera appuyé par l'UE et l'OIM, dans le cadre des financements de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale, devra inclure davantage la dimension sur la migration circulaire, notamment la diaspora, l'accès des Mauritaniens à l'UE et à d'autres territoires.

5.6 DECENTRALISATION & DEVELOPPEMENT LOCAL

5.6.1 au niveau institutionnel

- ❖ Finalisation du Projet de code des collectivités territoriales en cours d'élaboration
- ❖ Lancement d'un système de suivi-évaluation sur l'état des CT pour une aide à la décision et éclairer les orientations et les politiques publiques en matière de décentralisation et de développement local.
- ❖ Finalisation de l'Etude, en cours de réalisation, portant sur le transfert des compétences
- ❖ Élaboration des projets de textes organisant et modernisant l'exercice de la tutelle de l'État (Contrôle de légalité, appui-conseil, Animation des territoires)
- ❖ Mise en œuvre de plans de Formations pour les nouvelles équipes régionales et municipales élues en 2023
- ❖ Élaboration d'un arrêté fixant le manuel de gestion des communes et du manuel de gestion des régions
- ❖ Élaboration d'un arrêté harmonisant la rédaction, le format et l'impression des documents administratifs délivrés par les communes
- ❖ Élaboration en cours de projets de lois et de décrets sur la fonction publique territoriale, en rapport avec le ministère de la Fonction publique

5.6.2 Perspectives 2023 :

- ❖ Accompagnement des communes pour le recouvrement sur le logiciel El Mouhassil ;
- ❖ Signature du reste des conventions de partenariat avec les administrations centrales ;
- ❖ Acquisition des Equipements pour les communes ;
- ❖ Démarrage de la mission d'Audit organisationnel des communes et de l'Audit technique des infrastructures mises en place par le PDU et le PNIDDLE ;
- ❖ Démarrage de la mission mise en place et animation de la plateforme de dialogue socioéconomique entre les communes et les acteurs du Secteur Privé ;
- ❖ Recrutement de la firme chargée de l'Assistance technique pour la mise en œuvre de la SNDDL ;
- ❖ Elaboration du plan de formation des acteurs de la Décentralisation en coordination avec la DGCT ;
- ❖ Elaboration du Plan de formations des cadres de la CCP ;
- ❖ Recrutement du Consultant chargé de l'élaboration du PA de Cohésion Sociale entre Réfugiés et communautés d'accueil.
- ❖ Appui à la DGCT pour l'élaboration d'un guide de passation des marchés publics pour les CT et animation d'ateliers de formations des élus sur ce guide.
- ❖ Préparation de la revue à mi-parcours du Projet et formulation du Programme national et l'extension du projet à d'autres villes du pays.

VI. ANNEXES

VI.1 Annexe 1 : Liste des membres du CDS 7 ayant participé aux réunions de la NASMO

VI.2 Annexe 2 : Indicateurs de suivi de la mise en œuvre du chantier 7 de la SCAPP

VI.3 Annexe 3 : Liste des documents consultés

VI.1 ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU CDS 7

Chantiers et interventions	Institutions	Nom et prénoms	Fonction	Téléphone	E-mail
Président :	MIDEC	Cissé Seyidi Abdel Kader	Directeur Administratif et financier	44481120	seyidic@yahoo.fr
Vice-Président :	Min. de la Justice	Idrissa Wagué	Conseiller	22424006	idriswagneh@yahoo.fr
Gouvernance Politique, Cohésion sociale, Paix et Sécurité					
- Amélioration de la gouvernance politique	DGAP / MIDEC (Elections)				
	DGPALP (Libertés)	Dahmane BEYROUK			
	DCEP	Isselkou OHAMED SAGHIR			
- Renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité			Conseiller Sécurité		
- Gestion des migrations	DST				
	OIM				
Etat de droit, Droits humains et Justice					
- Contrôle citoyen de l'action publique	CDHAHRSC/CT	Mohameden O.Horma			
- Renforcement de la justice	Min. Justice				
Développement local et décentralisation	DGCT	Abdi O. Horma	DG / DGCT		
	DGAT				
	MOUDOUN	Mohamdi Ould ElHadj Brahim			
	PNUD	Issa BELLAL	Economiste National		
Aménagement du territoire	MHUAT	Mohamed SEYIDI	DEPC/Directeur		
	DGPC / MIDEC				
	ONG AAIDFENDIF	Mme Fatimetou Mohamed Saleck		22478797	
	ONG ARGEND	Diallo Moctar		46793748	

VI.2 ANNEXE 2 : INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER 7 DE LA SCAPP

CDS	Objectif	ODD	Indicateur ODD	Indicateur de suivi	Valeur de Référence	Année de référence	Source	Valeur Cible
CDS 7	Une décentralisation motrice d'autonomisation et de développement régionaux, réduisant le poids décisionnaire de l'Etat Central	ODD 16	Indicateur 16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.				- D'ici à 2022, la SNDDL est opérationnelle, son financement mobilisé, son dispositif expert recruté et sa mise en œuvre amorcée. Un rapport d'activités est rendu public, sous l'égide du MIDECE - D'ici 2024, % de réalisation du volet décentralisation et développement local du plan stratégique du MIDECE 2021-2024 - D'ici 2023, % de réalisation du plan stratégique de la Direction générale des collectivités territoriales 2021-2023
			Indicateur 16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.				- D'ici 2023, % de réalisation du plan de L'Association des Maires de Mauritanie (2019-2023.) - D'ici à 2024, % de réalisation du programmé régionale du Le Conseil Régional de Nouakchott (2020-2024) - D'ici à 2025, % de réalisation des SCRAPP régionales
CDS 7	Un aménagement du territoire optimisé et un accès équitable de la population à l'habitat	ODD 11	ODD 11.1.1, 11.a et 11.a.1	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale. Proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, selon la taille de la ville				- D'ici à 2024, % de logements du programme d'habitat « Dari » « داری » disponibles et distribués aux bénéficiaires, selon des critères objectifs non contestables, sous l'égide d'une structure à désigner. - D'ici à 2024, % de communes et adouabas modernisées du programme 'CHEILA' en faveur de la modernisation des communes et Adouabas les plus pauvres.

CDS 7	Un accès à l'état civil pour tous, dans le respect du droit à l'identité juridique.	ODD 16	Indicateur 16.9.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrée par une autorité d'état civil.				<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2022, tous les mauritaniens de l'intérieur et de l'extérieur qui éprouvent des difficultés sont enrôlés et disposent d'un numéro national d'identification. - D'ici à 2022, toutes les naissances sont enregistrées et donnent lieu à délivrance d'actes de naissance. - D'ici à 2022, une étude sur l'état civil est réalisée et validée, sous l'égide de l'ANRPTS - D'ici à 2022, une stratégie sur l'état civil est élaborée, son financement mobilisé, son dispositif expert est en place et ses premières activités entamées (rapport d'activités, rendu public, sous l'égide de L'ANRPTS).
CDS 7	Une inclusion sociale des migrants, un contrôle des flux migratoires et une meilleure intégration de l'effort de la diaspora dans le développement du pays	ODD 10	Indicateur 10.7.1, 10.7.2 et 10.7.4	10.7.1 Dépenses de recrutement à la charge du salarié en proportion de son revenu annuel dans le pays de destination				<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2023, tous les étrangers résidents en Mauritanie accèdent, de façon diligente, et selon des modalités réglementaires publiées sur site Internet et via les représentations diplomatiques et consulaires, à des titres de séjours sécurisés, conformément aux conventions et accords souscrits par la Mauritanie, dans le domaine, sous l'égide du MIDEDEC - A partir de 2023, existence d'un politique de mobilisation de la diaspora adossé à un plan d'action
				10.7.2 Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées				<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie d'engagement de la diaspora dans le développement socio-économique du pays élaboré - A partir de 2023, la société civile de la diaspora produit un rapport alternatif sur les activités réalisées. - A partir de 2022, % de mise en œuvre des engagements souscrits en matière de gestion des réfugiés et demandeurs d'asiles - A partir de 2022, % de mise en œuvre du Plan d'action actualisé 2021-2025 de la stratégie nationale de gestion de la migration - D'ici à 2022, le financement du plan est mobilisé, son dispositif expert recruté, son comité de pilotage mis en place, et sa mise en œuvre amorcée. -Nombre d'initiatives pour renforcer la coopération régionale dans la gestion des frontières/migrations mise en œuvre en Mauritanie -Nombre d'initiatives pour renforcer la capacité des autorités de la Mauritanie dans de gestion des frontières et de la migration
				10.7.4 Proportion de la population réfugiée, par pays d'origine				<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2025, % du budget national accordé à la gouvernance politique - D'ici à 2022, Existence d'un cadre de dialogue politique, nombre de consultations, y compris la consultation des chefs des partis représentés au parlement sur les questions stratégiques. - D'ici à 2023, le parlement dispose de ressources humaines compétentes pour faciliter son travail et produit au moins 2 projets de loi. - D'ici à 2023, la cour des comptes est réorganisée, élabore et rend public son rapport de 2024, à date.
CDS 7	Une gouvernance politique vertueuse et efficace basée sur les valeurs de la démocratie et de l'inclusion de l'ensemble des catégories sociales	ODD 16	Indicateur 16.6.1	Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire)				<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2022, une charte de bonne gouvernance est adoptée, sous l'égide du MIDEDEC. - A partir de 2023, les partis et les organisations reconnus produisent des rapports d'activités y compris les aspects financiers. Ces rapports sont rendus publics par les partis et associations et par le MIDEDEC. - D'ici à 2024, un texte est adopté sur la protection des données personnelles
			Indicateur 16.6.2	Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante				<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2025, % des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale -% des femmes députés ou maires élues
			Indicateur 16.7.1	16.7.1 Répartition des postes (par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale				<ul style="list-style-type: none"> - A partir de 2023, le parlement dispose de ressources humaines compétentes pour faciliter son travail et produit au moins 2 projets de loi. - D'ici à 2023, la cour des comptes est réorganisée, élabore et rend public son rapport de 2024, à date.

			Indicateur 16.7.2	16.7.2 Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population				<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2022, un texte contraignant pour le droit de l'accès à l'information est mis en œuvre. - A partir de 2022, un rapport alternatif est produit par la société civile sur le droit à l'accès à l'information.
CDS 7	Une société Mauritanienne apaisée, inclusive et équitable	ODD 16	Indicateur 16.b.1	Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	-			<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2024, Existence d'une agence d'inclusion sociale qui délivre des services. Elle rend public un rapport d'activités, y compris les aspects financiers. - D'ici à 2024, la société civile produit un rapport alternatif sur l'inclusion sociale, rendu public - D'ici à 2023, le principe du budget sensible au Genre est introduit dans les budgets de deux départements ministériels, avec l'assistance du Ministère en charge de la SCAPP. - A partir de 2023, un rapport alternatif est produit par les société civile sur le budget sensible au genre - D'ici à 2022, Existence d'un conseil Présidentiel de suivi des politiques sociales fonctionnel. - A partir de 2022, un rapport d'activités est rendu public par le Conseil Présidentiel - A partir de 2023, un rapport alternatif est produit par la société civile sur les activités du Conseil Présidentiel. - D'ici à 2024, Existence d'une Agence Nationale de financement de l'économie sociale et solidaire assure des financements et rend public son rapport d'activités, y compris les aspects de financement. - A partir de 2024, un rapport alternatif est produit par la société civile sur les activités de l'agence Nationale. - D'ici à 2022, la stratégie nationale de cohésion sociale dispose d'un budget, d'un personnel expert et engage les premières activités. Un rapport d'activités est produit, y compris les aspects financiers. Il est rendu public. - A partir de 2023, un rapport alternatif est produit par la société civile sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de cohésion sociale - D'ici à 2022, le cadre stratégique pour la consolidation de la Paix en Mauritanie est validé, son financement mobilisé ainsi que son dispositif expert recruté et sa mise en œuvre amorcée. Un rapport d'activités est rendu public. - A partir de 2022, un rapport alternatif est produit par la société civile sur la mise en œuvre du cadre stratégique, ce rapport est rendu public. - D'ici fin 2022, deux nouvelles régions agropastorales et frontalières disposeront de comités villageois dans 30% des villages et incluant 70% de jeunes et de femmes -Décision de reconnaissance officielle au niveau national des comités villageois -Nombre de mécanismes communautaires développés par les comités villageois pour la gestion efficiente des ressources naturelles
CDS 7	Une société favorable au développement d'une jeunesse apaisée et intégrée	ODD 16	Indicateur 16.a.1	Existence d'institutions nationales des droits de l'homme indépendantes et conformes aux Principes de Paris	-			<ul style="list-style-type: none"> - D'ici à 2023, Existence d'une stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (PREV)est opérationnelle, son financement mobilisé, son dispositif expert recruté et sa mise en œuvre amorcée . Un rapport d'activités est rendu public, sous l'égide d'un ministère désigné. - A partir de 2023, un rapport alternatif est produit par la société civile sur la mise en œuvre de la PREV, ce rapport est rendu public.

VI.3 ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1. BCI 2023
2. Bilan de mise en œuvre du Programme TAAHOUDATY août 2019-juillet 2022. ;
3. Bilan des réalisations et des perspectives du MHUAT au titre de la période Aout 2022 - Mars 2023,
4. Bilan DGAT 2022
5. Bilan DGCT 2019-21Rapport ProPEP 2023 –V1
6. Bilan et des perspectives du MHUAT Aout 2022 - Mars 2023,
7. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2021 – 2022, Janvier 2022 ;
8. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2022 - 2023
9. Bilan MIDEDEC 2021et Perspectives 2022
10. Bilan MIDEDEC 2022
11. Budget Consolidé d'Investissement 2023 ;
12. Décret 2019-085 portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPP du 6 mai 2019.
13. Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT), 2023-2025
14. Exécution BCI 2021
15. Exécution BCI 2022
16. Loi d'orientation de la SCAPP 2018-021 du 12 juin 2018
17. Loi des finances 2022
18. Loi des finances 2023
19. Note sur Le bilan du MPEM année 2022 pour DPG 2023 du PM
20. PIP perspectives, 2023-2025
21. Programme Elargi du Président de la République (ProPEP)
22. Rapport CNDH 2022
23. Rapport de Synthèse du Second Plan d'Action de la SCAPP, Aout 2022
24. Rapport général TAAZOUR 2021
25. Second Plan d'action 2021 -2025 de la SCAPP, Volume II : Plan d'action 2021-2025,
26. Second Plan d'actions 2021-2025 de la SCAPP Rapport Provisoire Volume I;
27. Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, SCAPP, 2016-2030.